

DELIBERATION

du conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 26 septembre 2024

**II. DELIBERATIONS, INFORMATIONS ET DEBAT D'ORIENTATION
GENERAL**

**2.3.3 – Avis sur la demande de subvention déposée pour le projet FEDER
« CPER innovation »**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU *le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-3 ;*
VU *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le conseil d'administration réuni en
séance le 12 octobre 2017.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve avec 0 abstention, 23 voix pour et 0 voix contre, la demande de subvention déposée pour le projet FEDER « CPER innovation ». Le détail est annexé à la présente.**

Le Mans, le 30 septembre 2024
Le Président de l'Université du Mans

Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de cette séance : 35

FICHE PROJETS POUR UN FINANCEMENT EUROPEEN

PLAN DE RELANCE EUROPEEN REACT EU OU PROGRAMMES EUROPEENS 2021-2027

*Attention, la demande de subvention européenne ne peut se limiter à cette fiche de renseignements.
Des éléments complémentaires seront demandés ultérieurement au porteur de projet*

I) Identification et contact

Intitulé du projet :	CPER INNOVATION		
Localisation du projet :	Le Mans Université		
Nom du porteur de projet et statut juridique :	Gérald Billard	Nom et qualité du représentant légal :	Pascal Leroux - Président
Adresse du porteur :			
Téléphone :		Courriel :	

II) Description du projet

Contexte :	<p>Mené conjointement depuis 2015 par les Universités de Nantes, d'Angers et du Mans, le programme régional Fil'Innov structure l'offre des compétences universitaires en filières d'innovation en adéquation avec les grandes filières économiques du territoire ligérien. L'essence de ce projet se base sur une interface agile pour simplifier et fluidifier les relations partenariales entre les acteurs de la recherche publique et les entreprises.</p> <p>Déployé sur les trois universités des Pays de Loire, en phase avec la stratégie régionale d'innovation, Fil'Innov est un programme d'actions contribuant au développement économique du territoire. Inédit sur le plan national, ce programme inter-établissements sensibilise la communauté académique universitaire et le tissu socio-économique à la culture de l'innovation grâce à une équipe d'ingénieurs filière déployée sur le territoire dont la mission-clé est d'optimiser toute prise en charge « à la carte » des demandes d'accompagnement des entreprises et des chercheurs.</p> <p>Les établissements universitaires et la SATT Ouest valorisation coopèrent aux fins de mettre en commun des moyens et de mener à bien conjointement des actions spécifiques, pour concourir ensemble à la réalisation de la mission d'intérêt général qu'ils partagent en matière de valorisation des résultats de la recherche publique, au service de la société, ainsi que le confirme leur convention de coopération signée en 2014.</p>
Objectifs poursuivis :	<p>Le programme FIL'INNOV 2 a pour objectif principal de renforcer les partenariats entre les universités et les entreprises pour mieux valoriser les compétences scientifiques et techniques des chercheurs, tout en alignant ces collaborations avec les enjeux économiques régionaux. Le programme est structuré autour de plusieurs axes :</p> <p>Pilotage et coordination régionale : Développer un système de coordination efficace entre les trois universités pour harmoniser les actions, les ressources, et la gestion des projets de recherche. Il s'agit de mutualiser les efforts pour permettre à chaque ingénieur filière de prendre en charge toute demande extérieure, quel que soit le laboratoire concerné.</p> <p>Cartographie des compétences : Créer une cartographie régionale des compétences universitaires pour faciliter l'identification des laboratoires et des chercheurs adaptés aux besoins des entreprises. Cette cartographie inclut des domaines variés, avec un accent sur la filière des Sciences Humaines et Sociales, qui sera redéfinie pour répondre aux défis sociétaux et aux transitions technologiques.</p> <p>Promotion des compétences universitaires : Accélérer la visibilité et l'appropriation des compétences universitaires par les entreprises à travers des actions de communication, des événements collaboratifs, et des Rencontres Innovation. Cela implique de renforcer les relations pour multiplier les opportunités de collaborations public-privé.</p> <p>Accompagnement des demandes d'innovation des entreprises : Formaliser un "Diagnostic Innovation" pour répondre efficacement aux besoins des entreprises en matière d'innovation, en</p>

	<p>identifiant rapidement les experts universitaires adaptés. Ce service permettra d'améliorer l'interaction entre les entreprises et les chercheurs, tout en facilitant le montage de projets collaboratifs.</p> <p>Sensibilisation des enseignants-chercheurs : Renforcer la sensibilisation des enseignants-chercheurs à la valorisation de la recherche par des actions concrètes, comme des ateliers de formation (programme TANGRAM), afin de les accompagner dans le dépôt de brevets, la création de startups, ou encore la collaboration avec des entreprises.</p>
Résultats attendus :	<p>Les résultats attendus de FIL'INNOV 2 sont multiples et concernent autant la recherche publique que le tissu économique régional. En consolidant les actions du programme, les universités visent à :</p> <p>Créer un vivier de chercheurs valorisateurs : Le programme ambitionne de développer un environnement propice à l'innovation, où les chercheurs sont activement impliqués dans la valorisation de leurs travaux, avec l'aide des ingénieurs filières présents dans les laboratoires.</p> <p>Améliorer l'accès aux compétences scientifiques : Grâce à la cartographie des compétences, les entreprises pourront identifier plus facilement les chercheurs et experts universitaires capables de répondre à leurs besoins spécifiques. Cette accessibilité renforcée devrait conduire à une augmentation des collaborations public-privé.</p> <p>Renforcer les relations avec l'écosystème régional : Le programme prévoit une intensification des collaborations avec les pôles de compétitivité, technopoles, incubateurs et autres acteurs de l'innovation. Ces relations sont essentielles pour accroître les partenariats et mieux répondre aux défis régionaux en matière d'innovation.</p> <p>Accélérer la valorisation de la recherche : Le programme FIL'INNOV 2 permettra de faciliter le dépôt de brevets, la création de startups, et le transfert technologique, en optimisant les processus de valorisation à travers des outils comme le Diagnostic Innovation et le Diagnostic Valorisation pour les chercheurs.</p> <p>Pérenniser les ingénieurs filières : Le rôle des ingénieurs filières, acteurs clés du programme, sera consolidé et étendu. Leur mission consistera à fluidifier les échanges entre les chercheurs et les entreprises, tout en étant au cœur de l'écosystème universitaire et industriel.</p>

III) Plan de financement prévisionnel

Postes de dépenses	2021-2027	Poste de Recettes	2021-2027
Salaire personnels	1 326 368 €	FEDER	669 436 €
Fonctionnement	97 232 €	Autres	754 164 €
Total	1 423 600 €	Total	1 423 600 €

FICHE PROJETS POUR UN FINANCEMENT EUROPEEN

PLAN DE RELANCE EUROPEEN REACT EU OU PROGRAMMES EUROPEENS 2021-2027

Attention, la demande de subvention européenne ne peut se limiter à cette fiche de renseignements.

Des éléments complémentaires seront demandés ultérieurement au porteur de projet

I) Identification et contact

Intitulé du projet :	CPER INNOVATION		
Localisation du projet :	Le Mans Université		
Nom du porteur de projet et statut juridique :	Gérald Billard	Nom et qualité du représentant légal :	Pascal Leroux - Président
Adresse du porteur :			
Téléphone :		Courriel :	

II) Description du projet

Contexte :	<p>Mené conjointement depuis 2015 par les Universités de Nantes, d'Angers et du Mans, le programme régional Fil'Innov structure l'offre des compétences universitaires en filières d'innovation en adéquation avec les grandes filières économiques du territoire ligérien. L'essence de ce projet se base sur une interface agile pour simplifier et fluidifier les relations partenariales entre les acteurs de la recherche publique et les entreprises.</p> <p>Déployé sur les trois universités des Pays de Loire, en phase avec la stratégie régionale d'innovation, Fil'Innov est un programme d'actions contribuant au développement économique du territoire. Inédit sur le plan national, ce programme inter-établissements sensibilise la communauté académique universitaire et le tissu socio-économique à la culture de l'innovation grâce à une équipe d'ingénieurs filière déployée sur le territoire dont la mission-clé est d'optimiser toute prise en charge « à la carte » des demandes d'accompagnement des entreprises et des chercheurs.</p> <p>Les établissements universitaires et la SATT Ouest valorisation coopèrent aux fins de mettre en commun des moyens et de mener à bien conjointement des actions spécifiques, pour concourir ensemble à la réalisation de la mission d'intérêt général qu'ils partagent en matière de valorisation des résultats de la recherche publique, au service de la société, ainsi que le confirme leur convention de coopération signée en 2014.</p>
Objectifs poursuivis :	<p>Le programme FIL'INNOV 2 a pour objectif principal de renforcer les partenariats entre les universités et les entreprises pour mieux valoriser les compétences scientifiques et techniques des chercheurs, tout en alignant ces collaborations avec les enjeux économiques régionaux. Le programme est structuré autour de plusieurs axes :</p> <p>Pilotage et coordination régionale : Développer un système de coordination efficace entre les trois universités pour harmoniser les actions, les ressources, et la gestion des projets de recherche. Il s'agit de mutualiser les efforts pour permettre à chaque ingénieur filière de prendre en charge toute demande extérieure, quel que soit le laboratoire concerné.</p> <p>Cartographie des compétences : Créer une cartographie régionale des compétences universitaires pour faciliter l'identification des laboratoires et des chercheurs adaptés aux besoins des entreprises. Cette cartographie inclut des domaines variés, avec un accent sur la filière des Sciences Humaines et Sociales, qui sera redéfinie pour répondre aux défis sociétaux et aux transitions technologiques.</p> <p>Promotion des compétences universitaires : Accélérer la visibilité et l'appropriation des compétences universitaires par les entreprises à travers des actions de communication, des événements collaboratifs, et des Rencontres Innovation. Cela implique de renforcer les relations pour multiplier les opportunités de collaborations public-privé.</p> <p>Accompagnement des demandes d'innovation des entreprises : Formaliser un "Diagnostic Innovation" pour répondre efficacement aux besoins des entreprises en matière d'innovation, en</p>

	<p>identifiant rapidement les experts universitaires adaptés. Ce service permettra d'améliorer l'interaction entre les entreprises et les chercheurs, tout en facilitant le montage de projets collaboratifs.</p> <p>Sensibilisation des enseignants-chercheurs : Renforcer la sensibilisation des enseignants-chercheurs à la valorisation de la recherche par des actions concrètes, comme des ateliers de formation (programme TANGRAM), afin de les accompagner dans le dépôt de brevets, la création de startups, ou encore la collaboration avec des entreprises.</p>
Résultats attendus :	<p>Les résultats attendus de FIL'INNOV 2 sont multiples et concernent autant la recherche publique que le tissu économique régional. En consolidant les actions du programme, les universités visent à :</p> <p>Créer un vivier de chercheurs valorisateurs : Le programme ambitionne de développer un environnement propice à l'innovation, où les chercheurs sont activement impliqués dans la valorisation de leurs travaux, avec l'aide des ingénieurs filières présents dans les laboratoires.</p> <p>Améliorer l'accès aux compétences scientifiques : Grâce à la cartographie des compétences, les entreprises pourront identifier plus facilement les chercheurs et experts universitaires capables de répondre à leurs besoins spécifiques. Cette accessibilité renforcée devrait conduire à une augmentation des collaborations public-privé.</p> <p>Renforcer les relations avec l'écosystème régional : Le programme prévoit une intensification des collaborations avec les pôles de compétitivité, technopoles, incubateurs et autres acteurs de l'innovation. Ces relations sont essentielles pour accroître les partenariats et mieux répondre aux défis régionaux en matière d'innovation.</p> <p>Accélérer la valorisation de la recherche : Le programme FIL'INNOV 2 permettra de faciliter le dépôt de brevets, la création de startups, et le transfert technologique, en optimisant les processus de valorisation à travers des outils comme le Diagnostic Innovation et le Diagnostic Valorisation pour les chercheurs.</p> <p>Pérenniser les ingénieurs filières : Le rôle des ingénieurs filières, acteurs clés du programme, sera consolidé et étendu. Leur mission consistera à fluidifier les échanges entre les chercheurs et les entreprises, tout en étant au cœur de l'écosystème universitaire et industriel.</p>

III) Plan de financement prévisionnel

Postes de dépenses	2021-2027	Poste de Recettes	2021-2027
Salaire personnels	1 326 368 €	FEDER	669 436 €
Fonctionnement	97 232 €	Autres	754 164 €
Total	1 423 600 €	Total	1 423 600 €